



Recuperer la garde de ma fille

Par **fanny1604**, le **30/04/2008** à **10:47**

bonjour,

je souhaiterais recuperer la garde d'une de mes filles agée de 12ans.Celle de 16ans n'y voit pas d'inconvénient.

LA petite le souhaite egalement mais la mere s'y oppose, en allant devant le jaf , ai je une chance de recuperer ma fille ou pas?